



# Luxcontrol

Votre partenaire pour la Qualité et la Sécurité  
des Produits et des Services

## Sécurité sur les aires de jeux Une préoccupation pour nous tous

### LE CONTEXTE

Les aires de jeux font partie intégrante de l'infrastructure urbaine mise à disposition par les collectivités à ses habitants et à leurs enfants.

**Aires de jeux** à proximité des écoles, **terrains de sport, skateparks, pistes VTT, murs d'escalades, parcours fitness** et autres installations de loisirs dans des lieux publics améliorent l'attractivité du lieu de résidence et la qualité de vie des adultes et des enfants.

Beaucoup d'exploitants privés tels que des restaurants, des garderies, des centres commerciaux ou des aéroports proposent également des aires de jeux à leurs petits clients.

Jouer a une importance capitale dans le développement des enfants. Une sélection équilibrée d'engins et des emplacements judicieusement choisis augmentent l'attrait d'une place de jeux en même temps que sa valeur pédagogique.

Un nombre non négligeable d'aires de jeux présente un risque sérieux pour les enfants. En Allemagne c'est le cas par exemple pour une aire de jeux sur cinq.

Ces défauts peuvent apparaître suite à une mauvaise conception, fabrication ou installation, d'un entretien insuffisant ou inadapté mais également suite à des actes de vandalisme.

### RESPONSABILITÉS, NORMES ET RÈGLEMENTATIONS DE SÉCURITÉ

Le propriétaire des lieux où sont installés l'aire de jeux et les équipements de loisirs est considéré comme l'exploitant responsable de la sécurité de ces installations.

Depuis le 1er janvier 1999, **la norme européenne EN 1176 «Engins de jeux»** fait office de norme applicable. Elle se compose des chapitres 1 à 7 et s'applique aux engins de jeux publics à la différence du marquage CE qui ne s'applique qu'aux jouets pour enfants utilisés dans un cadre privé. Cette norme est d'application volontaire.

Pour les équipements sportifs d'autres normes sont d'application.

Au Luxembourg, le seul cadre réglementaire qui existe et qui est d'application est celui concernant les contrôles de sécurité des aires de jeux se situant dans des lieux qui sont soumis au **Règlement Grand-ducal modifié du 13 juin 1979 concernant les directives en matière de sécurité dans la fonction publique (texte coordonné de novembre 1995 - article 4.4).**



## NOS PRESTATIONS

Fort de son expertise technique et réglementaire, LUXCONTROL vous accompagne pour vous aider à prévenir tout risque d'accident sur vos aires de jeux.

### Examen préalable, réception et contrôle de nouvelles installations

- Accompagnement et examen préalable au niveau sécurité dans le développement de nouvelles aires de jeux et équipements neufs
- Contrôle en cours de travaux et assistance à la réception des installations neuves

### Etats des lieux sur des installations existantes

- Implantation, fixation et stabilité des équipements
- Prévention des risques de strangulation ou de coincement
- Protections contre les risques de chute (*garde corps, balustrade, main courante*)
- Espace de chute et surface d'impact, y compris du sol amortissant approprié
- Zonage, propreté et hygiène des alentours, plantations
- Affichage et accès



### Mise en conformité

- Accompagnement dans la planification et la réalisation des travaux de mise en conformité

### Contrôles périodiques

- Vérification de l'état de conservation de l'aire et des équipements de jeux
- Validation des actions de maintenance

### Formations intra et inter-entreprise

Luxcontrol propose une gamme complète de formations intra- ou inter-entreprises concernant la réglementation, la normalisation et les systèmes de management QHSE. Notre société est à ce titre reconnue en tant qu'**organisme agréé de Formation Professionnelle Continue** par le Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement (n° d'enregistrement 74633/D du 09.02.2007).

En matière de sécurité des aires de jeux, Luxcontrol vous propose les modules suivants:

- «**Sicherheit von Spielplätzen**» en allemand (8 heures)
- «**Sécurité des Aires de jeux**» en français (8 heures)
- «**Operative und visuelle Prüfung von Spielplätzen**» en allemand (2 heures)
- «**Vérification visuelle et opérative d'aires de jeux**» en français (2 heures)

## NOS RÉFÉRENCES

Depuis 2005, Luxcontrol a réalisé de très nombreuses interventions auprès de communes luxembourgeoises et d'autres organismes publics et privés.

Une liste de référence détaillée est disponible sur demande.



**Luxcontrol**